



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313	
Closing – Date de clôture	
Date : 24 avril 2017	Time – Heure : 15h00 heure avancée de l’Est

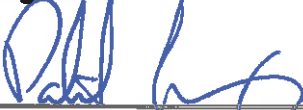
PART I: GENERAL INFORMATION / CONDITIONS
PARTIE I RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX / CONDITIONS

Title of project – Titre du projet Services de plateforme d’application mobile de littérature financière	Project Officer – Agent responsable du projet
---	--

Contract Officer’s Address – Adresse de l’agent responsable du contrat

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, bureau 600
Ottawa, (Ontario)
CANADA K1R 1B9

Contract Officer – Agent responsable du contrat :	Telephone No. - N° de téléphone :	Email - Courriel :
Patrick Lemieux	(613) 941-1432	patrick.lemieux@fcac-acfc.gc.ca

Signature 	Date 2017-03-13
---	---------------------------

PART II: BIDDER’S CERTIFICATION
PARTIE II: CERTIFICATION DES SOUMISSIONNAIRES

I have read and agree to the terms identified in this request for proposal.
J’ai lu et accepte les modalités faisant partie de cette demande de propositions.

Signature	Date
------------------	-------------



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – Directives à l'intention des soumissionnaires

PARTIE 2 – Méthode de sélection et méthodologie d'évaluation

PARTIE 3 – Énoncé des travaux

ANNEXE A – Procédures d'évaluation et méthode de sélection



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

PARTIE 1 – DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1.01 DESCRIPTION

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada requiert les services d'un fournisseur de services de plateforme d'application mobile pour administrer un projet visant à encourager et à évaluer les connaissances, les comportements, la confiance et les changements comportementaux en matière financière à l'aide d'interventions ciblées en littératie financière ou de messages de sensibilisation pour les consommateurs.

Les propositions doivent être reçues au plus tard le 24 avril 2017, à 15h00 (HAE).

1.02 SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Il est essentiel que les éléments compris dans la proposition du soumissionnaire soient énoncés de manière claire et concise. L'absence de renseignements complets, tel que demandé, jouera en défaveur du soumissionnaire. Les consignes suivantes s'appliquent :

1. Le soumissionnaire doit envoyer sa proposition à l'adresse prévue et précisée dans la présente.
2. Le nom du soumissionnaire doit être indiqué clairement dans les documents de la proposition.
3. La livraison des propositions, dans les délais prévus et selon la forme prescrite, relève entièrement du soumissionnaire.
4. Les propositions reçues avant la date et l'heure de clôture indiquées, ou à ce jour et cette heure, deviendront la propriété de l'ACFC et ne seront donc pas renvoyées. Le contenu des propositions demeurera confidentiel.
5. Les coûts engagés pour la préparation et la présentation d'une proposition en vue de répondre à cette Demande de Proposition (DP) sont à la charge du soumissionnaire.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

1.03 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS EN PÉRIODE D'INVITATION À SOUMISSIONNER

Toutes les demandes de renseignements concernant cette DP doivent être soumises par écrit, par courriel, aux agents responsables du contrat de l'ACFC le plus tôt possible au cours de la période d'appel d'offres, mais au plus tard à 8 h, heure de l'Est (HAE), le 10 avril 2017. L'ACFC disposera ainsi d'assez de temps pour fournir une réponse. Les demandes de renseignements reçues plus tard ne seront pas traitées avant la date de clôture.

Afin d'assurer l'uniformité et la qualité de l'information communiquée aux soumissionnaires, l'agent responsable du contrat de l'ACFC enverra, par l'entremise de son système électronique d'appels d'offres, toute information se rapportant aux demandes de renseignements déposées et les réponses de l'ACFC y donnant suite, en respectant l'anonymat des demandeurs.

Toutes les demandes de renseignements et autres communications avec les représentants de l'ACFC tout au long de la période d'appel d'offres doivent être acheminées **EXCLUSIVEMENT** à l'agent responsable du contrat de l'ACFC, dont le nom est indiqué dans la présente. Les soumissionnaires qui ne respectent pas cette condition pendant la période d'invitation à soumissionner peuvent voir (pour cette seule raison) leur proposition rejetée.

1.04 CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent dossier d'appel d'offres consiste en la demande de proposition n° 20170313.

Le soumissionnaire reconnaît que le document susmentionné se trouve à l'intérieur du dossier d'appel d'offres reçu. Il lui incombe de vérifier si le dossier contient tous les documents connexes et d'obtenir des copies des documents manquants en communiquant avec l'agent responsable du contrat, dont les coordonnées figurent dans la présente.

L'incapacité à obtenir tout document manquant ne dispense le soumissionnaire d'aucune obligation imposée dans la présente, ni n'excuse son non-respect des lignes directrices précisées.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

1.05 FORMAT

Les propositions doivent respecter le format établi et les directives précisées dans la présente.

Les propositions envoyées pour répondre à cette DP doivent :

- être conformes à tous les égards, y compris en ce qui a trait au prix, pendant au moins cent vingt (120) jours à compter de la date de clôture fixée;
- porter la signature d'un représentant autorisé de l'entreprise et la date;
- être identifiées par le numéro de référence de la DP (les enveloppes ou colis doivent porter la mention « Ne peut être ouvert que par l'autorité contractante »);
- présenter la soumission technique dans une enveloppe distincte (trois exemplaires papier);
- présenter la soumission financière dans une enveloppe scellée distincte (un exemplaire papier).

1.06 DROITS DE L'AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA

L'ACFC se réserve le droit :

- a) de demander des éclaircissements ou de vérifier les renseignements donnés par un soumissionnaire relativement à cette DP, sans être obligée d'obtenir des précisions sur les autres offres;
- b) de rejeter l'une ou la totalité des propositions reçues en réponse à cette DP;
- c) de négocier avec un ou plusieurs soumissionnaires au sujet d'un ou de plusieurs aspects de leur proposition;
- d) d'accepter toute proposition intégralement ou en partie, sans négociation préalable;
- e) d'accepter ou d'ignorer une erreur peu importante de formulation dans la proposition d'un soumissionnaire ou, si cela est pratique, de demander à un soumissionnaire de corriger une erreur peu importante de formulation dans sa proposition, à condition qu'il n'y ait aucun changement au prix fixé;



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

- f) d'annuler ou d'émettre de nouveau la présente DP en tout temps;
- g) d'adjuger plus d'un contrat s'il est déterminé qu'aucune proposition ne répond entièrement aux objectifs du projet;
- h) de retenir toutes les propositions présentées en réponse à cette DP.

1.07 OFFRES DÉPOSÉES EN RETARD

L'ACFC a comme politique de renvoyer, non décachetées, les offres livrées après la date et l'heure de clôture stipulées dans la DP.

1.08 REPRÉSENTANT DU FOURNISSEUR

Nom : Patrick Lemieux
Dénomination sociale : Agence de la consommation en matière financière du Canada
Adresse : 427, avenue Laurier Ouest, bureau 600
Ottawa (Ontario)
K1R 1B9

Courriel : patrick.lemieux@fcac-acfc.gc.ca

1.09 RÉCEPTION DES SOUMISSIONS ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR

Les offres doivent être envoyées avant la date et l'heure de clôture indiquées à la page un (1) de la présente DP, à l'adresse suivante :

Agence de la consommation en matière financière du Canada – Unité de réception des soumissions
427, avenue Laurier Ouest, bureau 600
Ottawa (Ontario) K1R 1B9
À l'attention de : Patrick Lemieux, agent de négociation du contrat

L'adresse de l'expéditeur doit figurer sur l'enveloppe de la proposition.

Les soumissions reçues par télécopieur et par voie électronique ne seront pas acceptées.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

PARTIE 2 – PROCÉDURE DE SÉLECTION ET MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

2.1 PROCÉDURE DE SÉLECTION

La sélection du soumissionnaire retenu sera fondée sur une combinaison des résultats du volet technique et du volet financier.

Seules les propositions jugées techniquement recevables (qui répondent à toutes les exigences techniques obligatoires) seront évaluées et cotées. On recommandera l'attribution d'un contrat au soumissionnaire ayant présenté la proposition technique recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée du point de vue du mérite technique et du prix (p. ex. total de la note technique et de la note financière). Le total maximum possible est de 100 et la note technique vaut 70 % et la note financière, 30 %.

Calcul de la note technique : Le total possible de la note technique est de **70**.

Calcul de la note financière : La note financière est calculée en attribuant le total de trente (**30**) points à la proposition recevable la plus basse et en calculant au prorata la note financière attribuée aux autres propositions recevables.

2.2 PROPOSITION FINANCIÈRE

La proposition financière doit comprendre un prix ferme, tout inclus, par intervention pour chaque niveau d'utilisateurs indiqué dans la présente, qui sera valide tout au long de la durée du contrat.

LES COÛTS NE DOIVENT FIGURER QUE DANS VOTRE OFFRE FINANCIÈRE, ET NULLE PART AILLEURS DANS VOTRE PROPOSITION.

2.3 MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

La méthodologie d'évaluation est décrite à l'annexe A : **Procédures d'évaluation et méthode de sélection**, qui se trouve aux pages 26 à 32 du présent document.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

PARTIE 3 – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Services de plateforme d'application mobile de littératie financière

1. Portée

1.1. Titre

Services de plateforme d'application mobile de littératie financière

1.2. Présentation

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est à la recherche d'un fournisseur de services de plateforme d'application mobile qui offre une plateforme d'application (appli) mobile opérationnelle et prête à utiliser dotée de la capacité :

- (1) d'offrir des interventions de littératie financière et de sensibilisation des consommateurs (p. ex. des messages et des ressources) directement aux consommateurs;
- (2) d'encourager les consommateurs à participer aux interventions à l'aide de mesures incitatives (p. ex. des points de récompense de programme de fidélisation);
- (3) de mesurer les effets des interventions sur les consommateurs (p. ex. changements suites aux interventions avant et après dans les connaissances, la confiance, les attitudes et/ou les comportements, selon le cas).

L'ACFC demande que ces services soient offerts aux consommateurs de l'ensemble des provinces et des territoires. Les services de l'entrepreneur compléteront un projet pilote réalisé auparavant.

4

1.3. Objectifs du besoin

L'objectif de l'ACFC est d'obtenir les services d'un fournisseur existant pour une plateforme d'application mobile actuelle et établie capable de répondre à ses besoins, dont :

1. améliorer la littératie financière des groupes cibles;
2. encourager les Canadiens à avoir de meilleures connaissances en matière financière et favoriser les changements de comportements;
3. améliorer la compréhension de l'ACFC concernant la littératie financière des Canadiens, à éclairer et mieux cibler les mesures des politiques et des programmes;



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

4. diriger les Canadiens vers le site Web de l'ACFC où ils peuvent accéder à de multiples ressources (p. ex. des outils, des calculatrices et des documents de sensibilisation des consommateurs) afin d'améliorer leur littératie financière.

Par ailleurs, l'ACFC requiert les services d'un entrepreneur afin d'élaborer le contenu des interventions et des campagnes au besoin et sous réserve de l'autorisation de l'ACFC.

1.4. Contexte et portée particulière des besoins

Le gouvernement fédéral a créé l'ACFC en 2001 pour favoriser les connaissances des consommateurs en matière financière et renforcer la surveillance des enjeux que les consommateurs doivent relever dans le secteur financier. Dans le cadre de son mandat, l'ACFC doit fournir des renseignements et des outils opportuns et objectifs afin d'aider les consommateurs à comprendre une gamme d'enjeux, de produits et de services financiers et à prendre des décisions éclairées et responsables en la matière.

En avril 2014, le gouvernement du Canada a nommé la première chef du développement de la littératie financière du Canada (la chef). La chef, qui exerce ses fonctions au sein de l'ACFC, a pour mandat de collaborer avec les intervenants et de coordonner les initiatives qui contribuent à accroître la littératie financière des Canadiens. Le rôle de la chef est d'élaborer et de mettre en place une stratégie nationale en matière de littératie financière.

Dans le but d'appuyer la mise en place de cette stratégie, l'ACFC cherche des façons novatrices de communiquer avec les Canadiens et de les mobiliser afin de les aider à gérer leur argent et leurs dettes judicieusement, à planifier et épargner pour l'avenir, à prévenir la fraude et l'exploitation financière et à s'en protéger. Ses efforts visent plus particulièrement quatre domaines prioritaires : la préparation d'un budget, la réduction de l'endettement des ménages, l'épargne et la complexité de l'industrie des services financiers.

L'ACFC a réalisé un projet pilote en 2016 à l'aide d'une plateforme d'application mobile conçue pour encourager et améliorer la littératie financière au moyen d'interventions de littératie financière et de sensibilisation des consommateurs. Les utilisateurs ont été récompensés pour leur participation au moyen d'offres de programmes de fidélisation. Ce projet pilote, qui s'est déroulé de juillet à août 2016, comptait quatre (4) interventions auprès d'environ 30 000 participants en deux (2) provinces. L'ACFC souhaite élargir ce projet pilote.

L'entrepreneur doit élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à diffuser des interventions, en français et en anglais, au nom de l'ACFC et par l'entremise d'une plateforme d'application mobile existante, à l'aide de mesures incitatives (p. ex. des points de récompense d'un programme de fidélisation) encourageant les Canadiens à améliorer leur littératie financière et à adopter de meilleurs comportements à l'égard des finances. L'entrepreneur doit élaborer et présenter un plan de projet



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

détaillé et travailler avec le ou les gestionnaires de projet de l'ACFC, le personnel de la TI et d'autres employés de l'Agence, au besoin.

S'il y a lieu, l'entrepreneur doit mettre au point, ou aider l'ACFC à le faire, des interventions ou d'un contenu d'interventions, et fournir des conseils ou du soutien sur le contenu d'une intervention ou d'une campagne de promotion de la littératie financière.

L'entrepreneur doit fournir à l'ACFC des données anonymes et globales (voir la description à 2.1.3), ainsi que des rapports écrits provisoires et définitifs décrivant les types de concepts d'intervention et de mesures incitatives les plus efficaces pour apporter des changements comportementaux chez les Canadiens en matière de gestion des finances personnelles, ainsi d'autres détails convenus avec l'ACFC.

2. Exigences

2.1. Tâches, activités, produits livrables et jalons

Les services de l'entrepreneur consistent, entre autres :

- à participer à une rencontre de lancement et à travailler avec le responsable du projet et d'autres intervenants et à examiner les documents pertinents fournis par l'ACFC;
- à élaborer un plan et un calendrier de projet, y compris la stratégie de mise en œuvre des interventions fournies par l'ACFC. La stratégie doit comprendre le taux de réponse et la taille des échantillons estimés par intervention et doit être approuvée par l'ACFC avant sa mise en œuvre;
- à assurer que le fonctionnement de sa plateforme de récompenses et de son application établies ou existantes permet de satisfaire aux exigences de l'ACFC dès le lancement (par exemple, fournir l'espace et les indications nécessaires pour les adresses URL française et anglaise, s'assurer que le contenu de l'ACFC fonctionne correctement);
- à aider l'ACFC, au besoin, à élaborer des questions liées aux interventions, à mettre au point des interventions ou des campagnes, au besoin;
- à réaliser des essais ou des exercices avec le personnel de l'ACFC afin d'assurer la diffusion correcte des interventions;
- à mettre en œuvre des interventions axées sur le contenu de l'ACFC, dans les versions française et anglaise de l'application, s'il y a lieu et selon les indications de l'ACFC;
- à permettre à l'ACFC de définir les caractéristiques des échantillons dont, notamment, l'envoi d'interventions à un groupe échantillon qui a déjà participé à des interventions comme point de comparaison;
- à diffuser les interventions à sa base d'utilisateurs ou à un sous-ensemble d'utilisateurs indiqué par l'ACFC;



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

- à promouvoir l'application afin d'assurer la diffusion des interventions à un échantillon d'au moins 25 000 utilisateurs de l'appli ou à un autre échantillon convenu avec l'ACFC et conformément au calendrier établi;
- à recueillir des données conformément au calendrier établi par l'ACFC;
- à assurer que des mécanismes et des mesures de protection sont en place pour éviter que l'ACFC ait accès aux renseignements personnels des utilisateurs ou qu'ils lui soient transmis;
- à recueillir et fournir des données sur les interactions découlant de l'application et à produire un rapport de données mensuel (dans un format convenu avec l'ACFC);
- à collaborer avec le personnel technique de l'ACFC afin de garantir l'exactitude des rapports sur les clics de l'application au site Web de l'ACFC, y compris des essais et la résolution des problèmes techniques, au besoin;
- à préparer le contenu de l'application, tel que les jeux, les questionnaires et les interventions, en fonction des commentaires de l'ACFC et des intervenants et en collaboration avec ceux-ci;
- à mettre au point un cadre d'évaluation et des mesures du rendement pour chaque intervention à l'aide de l'outil d'évaluation des programmes de littératie financière (à <http://www.outildevaluation.org/fr/accueil>) lorsque possible;
- à trier et à explorer les données conformément aux critères définis dans le cadre d'évaluation à la fin de chaque intervention et pour de multiples interventions, selon les indications de l'ACFC;
- à observer et à signaler tous les modèles comportementaux pertinents (en consultation avec l'ACFC) découlant de types particuliers d'intervention et de la structure de mesures incitatives connexe;
- à préparer et à présenter toutes les données désagrégées et individuelles se rapportant au projet dans le format convenu et indiqué à la section 2.1.2 ci-dessous;
- à préparer et à présenter à l'ACFC un rapport provisoire assorti de recommandations en format Word (en anglais seulement) à la conclusion de chaque intervention; à réviser le rapport, s'il y a lieu, en fonction des commentaires de l'ACFC;
- à présenter un exposé officiel des résultats (par intervention, globalement ou provisoirement, selon les indications de l'ACFC) à la direction ou au personnel de l'ACFC, au besoin;
- à rédiger le rapport final et la présentation des résultats;
- à exécuter des tâches ponctuelles se rapportant à la prestation des services, selon les indications de l'ACFC;
- à coordonner des réunions ou des téléconférences avec le responsable du projet et les intervenants afin de présenter les résultats de l'application.

Pour chaque intervention et campagne, l'ACFC fournira à l'entrepreneur le nombre de participations requises, le cas échéant.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

Principal produit/jalon	Détails	Calendrier des travaux
Ébauche du plan de projet	Ébauche du plan de projet	
Plan de projet définitif	Plan de projet définitif	
Lancement de la première intervention dans l'application	Lancement de la première intervention à l'intention de la base d'utilisateurs recommandée par le fournisseur de services et approuvée par l'ACFC	
Évaluation des données et réunions avec le responsable du projet et d'autres intervenants	Rapport de données et mise à jour provisoire pour chaque intervention	
<i>Autres interventions</i>	D'autres interventions sont envoyées régulièrement à la base d'utilisateurs identifiée, et à la demande de l'ACFC, et une évaluation des données est réalisée pour chaque intervention. P. ex. des questions de suivi sont posées à un certain groupe d'utilisateurs.	
Évaluation finale des données et rédaction du rapport	Rapport final à la fin du contrat, dont les résultats et les recommandations pour les prochaines étapes avec les intervenants et les partenaires	
Élaboration d'une présentation	Présentation	



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

2.1.2 Travaux supplémentaires

Outre ce qui précède, l'entrepreneur doit fournir les services suivants conformément aux exigences et à l'autorisation du responsable du projet de l'ACFC :

- aider l'ACFC à élaborer le contenu des interventions ou des campagnes liées à la littératie financière au Canada;
- aider l'ACFC à concevoir et à mettre au point une intervention, un ensemble d'interventions ou une campagne;
- fournir de l'expertise propre à ce qui précède.

Afin de fournir les services qui précèdent, l'entrepreneur doit posséder les ressources et l'expertise selon les niveaux suivants :

1. débutant – moins de cinq (5) ans d'expérience dans ces fonctions;
2. intermédiaire – de cinq (5) à neuf (9) ans d'expérience dans ces fonctions;
3. avancé – au moins dix (10) ans d'expérience dans ces fonctions.

On entend par « fonctions » le rôle que la ressource jouerait auprès de l'ACFC dont, notamment, gestionnaire de projet, programmeur, développeur d'interface utilisateur, spécialiste de contenu, etc.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

2.1.3 Produits et formats des produits livrables

Outre ce qui précède, l'entrepreneur doit fournir les produits suivants.

- Toutes les données doivent :
 - comprendre un identifiant unique attribué à chaque utilisateur;
 - être épurées de tous les renseignements personnels (tels que le nom) avant d'être envoyées à l'ACFC;
 - être accessibles dans un ensemble de données plutôt que dans plusieurs feuilles ou fichiers;
 - être en format Excel 2013 ou SPSS 24.0 – les formats dans d'autres versions des logiciels susmentionnés peuvent être acceptables à condition d'être compatibles avec Microsoft Office 2013 ou SPSS 24.0, selon le cas;
 - être correctement codées aux fins d'analyse statistique (quantitative) – au minimum, les données doivent comprendre les variables démographiques suivantes par identifiant unique :
 - groupe d'âge (selon l'entente)
 - endroit (les trois premiers caractères du code postal)
 - sexe
- Des livres de code pour toutes les données fournies.
- Des rapports écrits en format Word 2013. Les rapports doivent comprendre :
 - un compte rendu du déploiement de chaque intervention ou campagne, y compris des descriptions des étapes et du calendrier (au besoin), de la façon dont l'intervention ou la campagne a atteint le groupe cible et le taux de réponse préliminaire. De plus, une description générale du déploiement de la plateforme d'application mobile dans de nouvelles régions, du processus de croissance de la base de participants ou d'utilisateurs et d'autres facteurs pertinents déterminés par l'entrepreneur ou convenus avec l'ACFC;
 - un rapport de données mensuel pour toutes les interventions et campagnes actives;
 - un rapport d'évaluation provisoire par intervention, ainsi qu'un rapport de mi-mandat;
 - un rapport sur la fin d'un ensemble d'interventions;



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

- un rapport définitif sur toutes les interventions menées à bien au cours de la période du contrat – le rapport final doit être rédigé comme un document de recherche, et comprendre au moins une introduction, une description détaillée de la méthodologie, une description des données et de l'approche méthodologique, une analyse des données, une description des limites et des moyens utilisés pour les atténuer, les principales constatations et une conclusion – les analyses statistiques et les références doivent être présentées en format APA;
- tout autre rapport exigé par l'ACFC.

2.2. Spécifications et normes

L'application de l'entrepreneur doit :

- comprendre une version française et anglaise, produire des contenus différents au besoin (p. ex. différents hyperliens vers d'autres ressources) tout en assurant la même expérience;
- donner aux utilisateurs de l'application le choix des récompenses à accumuler en échange de l'utilisation de l'application et de la participation aux interventions;
- permettre à l'ACFC d'établir des comparaisons entre deux (2) résultats d'intervention ou plus à l'aide de techniques d'analyse statistique normalisées, afin de déterminer tout changement statistiquement significatif chez les sujets et entre les sujets;
- suivre avec exactitude les clics de l'application vers les sites Web externes et permettre la vérification des clics par rapport aux chiffres enregistrés dans les sites Web de l'ACFC, au besoin;
- fournir des données qui permettent de mesurer l'incidence et de connaître le niveau et la nature de la mobilisation des utilisateurs, la répartition régionale, ainsi que l'apprentissage et les actions démontrées des utilisateurs;
- convenir aux plateformes Android et iPhone, au minimum, tout en offrant la même expérience ou une expérience semblable;
- être conforme à la *Norme sur l'optimisation des sites Web et des applications pour appareils mobiles* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (voir <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=27088>);
- fournir d'autres fonctionnalités, si disponibles, que souhaite obtenir l'ACFC.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

2.3. Environnement technique, opérationnel et organisationnel

L'entrepreneur doit collaborer avec l'ACFC et lui fournir des renseignements et des documents sur le projet à l'aide d'un logiciel compatible tel que Microsoft Office 2013 (p. ex. Outlook, Word, Excel) et en format PDF.

L'entrepreneur doit exécuter les autres travaux relatifs à la diffusion des interventions sur son application mobile au moyen de ses propres logiciels et/ou appareils spécialisés.

2.4. Méthode et source d'acceptation

L'entrepreneur doit soumettre le plan de travail et le calendrier d'exécution du projet détaillés décrits dans la présente, y compris les principaux produits livrables.

L'entrepreneur doit fournir des rapports d'étape hebdomadaires à l'ACFC afin que l'Agence puisse évaluer le degré d'exécution et la qualité de la mise en œuvre du projet. L'entrepreneur doit répondre aux préoccupations soulevées par l'ACFC promptement et collaborer avec l'Agence afin de résoudre les problèmes de manière satisfaisante.

2.5. Exigences en matière de rapport

L'entrepreneur doit rendre au responsable du projet de l'ACFC ou à son délégué autorisé et recevoir les approbations de celui-ci.

L'entrepreneur doit faire rapport des progrès par courriel ou par téléphone de façon hebdomadaire ou à la demande de l'ACFC. Les rapports d'étape doivent indiquer les réalisations pour la période visée, les questions en attente et les jalons à venir.

2.6. Procédure de contrôle de la gestion du projet

L'ACFC communiquera avec l'entrepreneur afin d'établir un plan de projet et des procédures de contrôle, y compris un calendrier d'exécution pour tous les produits livrables.

L'entrepreneur devra envoyer, chaque mois, les factures (détaillant les travaux réalisés pour la période visée) au responsable du projet de l'ACFC désigné ci-dessous aux fins d'examen, d'approbation et de traitement. Sous réserve d'approbation des produits et des factures, les paiements seront versés à l'entrepreneur par dépôt direct conformément aux procédures du gouvernement du Canada.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

3. Autres conditions de l'EDT

3.1. Responsables

Le responsable du projet de l'ACFC sera représenté par les deux (2) personnes suivantes.

Yanni Vlachos

Agent, Programme de littératie financière

Agence de la consommation en matière financière du Canada

427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage, édifice Enterprise

Ottawa (Ontario) K1R 1B9

613-948-0783

Yanni.Vlachos@fcac-acfc.gc.ca

et

Marcie McLean-McKay

Agente, Recherche et politiques

Agence de la consommation en matière financière du Canada

427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage, édifice Enterprise

Ottawa (Ontario) K1R 1B9

613-941-3910

marcie.mclean-mckay@fcac-acfc.gc.ca

L'autorité contractante est :

Patrick Lemieux

Agent des services administratifs

Agence de la consommation en matière financière du Canada

427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage, édifice Enterprise

Ottawa (Ontario) K1R 1B9

613-941-1432

patrick.lemieux@fcac.gc.ca

L'entrepreneur doit adresser toutes les communications, y compris les mises à jour, les rapports, les produits et les factures à ces deux personnes.

Il incombe au responsable du projet de l'ACFC d'administrer tous les contrats et de coordonner et soutenir le projet.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

3.2. Obligations de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada

Au besoin, pour garantir l'exécution des travaux, l'ACFC fournira :

- un accès aux installations de l'ACFC, au responsable du projet de l'ACFC ou à tout autre employé de l'ACFC, au besoin, pour les réunions, les consultations et la transmission des renseignements nécessaires à l'exécution des travaux par l'entrepreneur en vertu du contrat;
- le contenu des interventions et les questions connexes, ainsi que d'autres éléments au besoin, y compris le calendrier et le déploiement des interventions;
- un accès aux documents et documents de référence pertinents nécessaires à l'exécution des travaux et auxquels l'entrepreneur n'aurait normalement pas accès;
- un examen des documents communiqués par l'entrepreneur, au besoin, et le temps nécessaire pour formuler des commentaires et des suggestions de révisions;
- d'autres types d'aide et de soutien, au besoin.

3.3. Obligations de l'entrepreneur

Pour satisfaire aux conditions du marché, l'entrepreneur accepte de se conformer aux modalités suivantes :

- fournir une personne-ressource nommée d'un commun accord qui agira comme principal point de liaison avec l'entrepreneur, laquelle participera activement à toutes les activités menées et sera responsable de celles-ci;
- avant le début des activités du projet, fournir un plan de travail et un calendrier révisés ou améliorés pour chaque intervention ou campagne au besoin;
- effectuer le travail attribué conformément aux normes et aux calendriers prédéterminés;
- effectuer le suivi de l'assurance de la qualité concernant tous les produits livrables;
- au besoin, collaborer avec le chargé du projet de l'ACFC et tout intervenant désigné par ce dernier dans le cadre de réunions, d'examen du projet et d'autres activités connexes de la gestion de projet;
- utiliser son propre équipement et ses propres logiciels pour le travail, à moins d'indication contraire.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

3.4. Lieu de travail, emplacement des travaux et point de livraison

La majeure partie des travaux doit être exécutée dans les bureaux de l'entrepreneur.

Néanmoins, l'équipe du projet de l'entrepreneur et sa principale personne-ressource doivent participer aux réunions dans les bureaux de l'ACFC dans la région de la capitale nationale, au besoin.

3.5. Langue de travail

L'entrepreneur doit veiller à ce que toutes les communications de vive voix et écrites avec l'ACFC soient en anglais.

Tous les rapports doivent être rédigés en anglais.

Les produits livrables peuvent être remis en français ou anglais ou dans les deux langues conformément aux descriptions comprises dans la présente et aux indications de l'ACFC.

3.6. Exigences en matière de sécurité

Aucune exigence en matière de sécurité n'est associée au présent contrat. Néanmoins, l'entrepreneur doit se conformer aux lois fédérales ou provinciales sur la confidentialité des renseignements personnels et la sécurité des données.

3.7. Exigences en matière d'assurance

La responsabilité d'obtenir une assurance pour toutes les méthodes de déplacement, les accidents, les maladies, les annulations, la responsabilité professionnelle et les autres obligations incombent à l'entrepreneur.

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit obtenir de l'assurance pour respecter ses obligations aux termes du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité aux termes du contrat ni ne la diminue.

3.8. Déplacement et subsistance

Aucun déplacement à l'extérieur de la RCN n'est prévu aux termes du contrat. Il incombe à l'entrepreneur d'assumer les frais de déplacement et de subsistance associés aux réunions dans les bureaux de l'ACFC.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

3.9. Communications publiques et résultats

L'entrepreneur ne peut diffuser aucune communication publique concernant le projet et ses résultats sans l'autorisation et l'approbation préalables de l'ACFC.

4. Calendrier de projet

4.1. Dates prévues du début et de l'achèvement du projet

Les services de l'entrepreneur seront requis pour une période d'environ trois (3) ans, à compter de l'adjudication du contrat. L'ACFC se réserve le droit de prolonger la durée du contrat pour deux (2) périodes supplémentaires d'une (1) année au maximum, à sa seule et unique discrétion.

4.2. Calendrier et niveau d'effort estimatif (répartition du travail)

Les travaux seront exécutés conformément au calendrier et au plan de travail établis par l'entrepreneur, de concert avec l'ACFC.

4.3 Travaux au besoin

Pour l'exécution de travaux supplémentaires au besoin, le responsable du projet de l'ACFC présentera une demande écrite à l'entrepreneur indiquant les détails de la tâche. L'entrepreneur, selon les besoins de l'ACFC, présentera une proposition par rapport au besoin indiqué, le niveau d'effort estimé pour exécuter la tâche, les ressources requises, le prix maximum prévu et tout autre élément demandé par l'ACFC.

Dès que la proposition sera acceptée, le responsable du projet de l'ACFC autorisera les travaux indiqués.

5. Ressources exigées ou types de rôles à remplir

L'entrepreneur doit fournir une équipe de ressources entièrement qualifiées en vertu de ses propres normes internes pour exécuter les travaux décrits dans la présente. L'entrepreneur doit veiller à ce que l'équipe des ressources possède les connaissances, les compétences et l'expertise nécessaires pour mener à bien les travaux.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

6. Documents applicables et glossaire

6.1. Documents applicables

Voir l'annexe 1 de la partie 3 : Aperçu du projet pilote de l'ACFC

6.2. Termes pertinents, sigles et glossaires

<u>Terme ou sigle</u>	<u>Définition</u>
-----------------------	-------------------

Autorité contractante	L'autorité contractante est la seule autorité représentant l'ACFC pour l'administration et la gestion du contrat. Toute modification au contrat doit être autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat sur instructions écrites provenant d'un fonctionnaire fédéral autre que l'autorité contractante.
Campagne	Une suite d'interventions conçues pour étudier un groupe particulier ou un concept particulier au fil du temps.
EDT	Énoncé des travaux
Entrepreneur	Le fournisseur qualifié auquel on a adjudgé un contrat conformément au processus de sélection par voie de concours.
GC	Gouvernement du Canada
Intervention	Une suite de questions énoncées à l'aide de l'application de l'entrepreneur afin de mesurer un (1) ou plusieurs comportements ou attitudes selon les indications de l'ACFC.
RCN	Région de la capitale nationale



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

Terme ou sigle Définition

Responsable du projet L'agent ou l'employé de l'ACFC qui est autorisé à exécuter toute fonction du responsable du projet décrite dans les articles de convention. Le responsable du projet ou son délégué est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le marché.



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

Annexe 1 de la partie 3 : Aperçu du projet pilote de l'ACFC


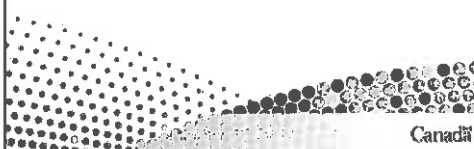



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est


INCITER LES PERSONNES QUI NE FONT PAS DE BUDGET À COMMENCER À EN ÉTABLIR UN
 C'est l'objectif du projet pilote
 Décembre 2016




Contexte : Que savons-nous de l'établissement d'un budget?
 L'établissement d'un budget est un outil important pour atteindre des objectifs financiers
Établissement d'un budget au Canada - 2014


- Ménages qui n'ont pas de budget
- Ménages qui ont un budget et qu'ils respectent
- Ménages qui ont un budget mais qui ne le respectent que « rarement » ou « jamais »





Contexte : Que savons-nous des comportements financiers?

- Les recherches indiquent que les consommateurs qui sont mieux informés, plus confiants et plus habiles ont tendance à établir un budget et à le respecter.
- Nous savons aussi que les décisions financières sont influencées par la confiance et les compétences en matière financière, les biais cognitifs et les tendances comportementales ainsi que par des facteurs contextuels et environnementaux.
- Il a été démontré que la diffusion de messages aux consommateurs au moyen d'appareils mobiles donne lieu à un changement de comportement positif.

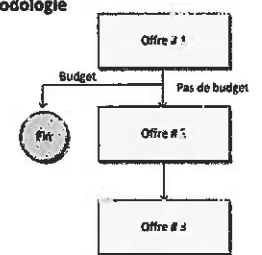



Aperçu du projet pilote



- L'ACFC a mené un projet pilote pour étudier les possibilités d'améliorer la littératie financière au moyen d'applications de technologie mobile.
- Le projet pilote a ciblé un aspect de la bonne gestion financière : l'établissement d'un budget.

Projet pilote Carotte points santé de l'ACFC : Méthodologie

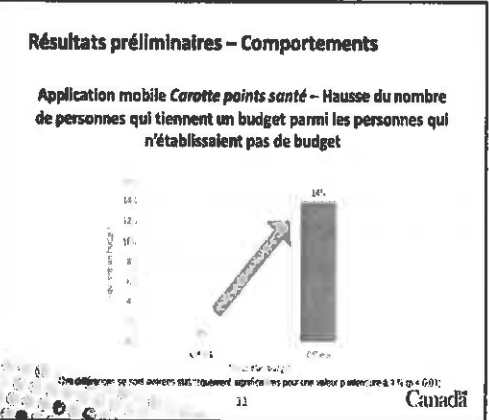
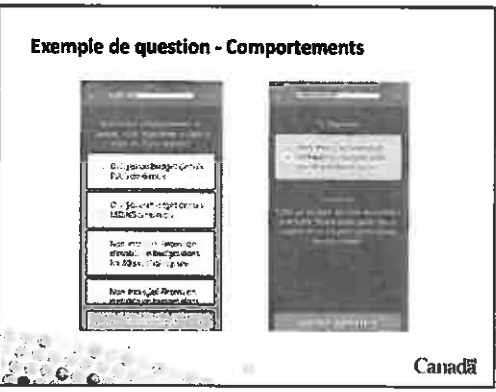
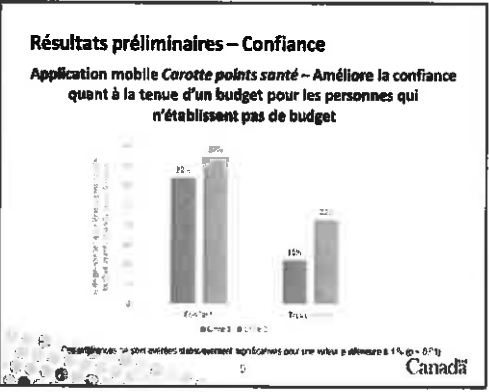
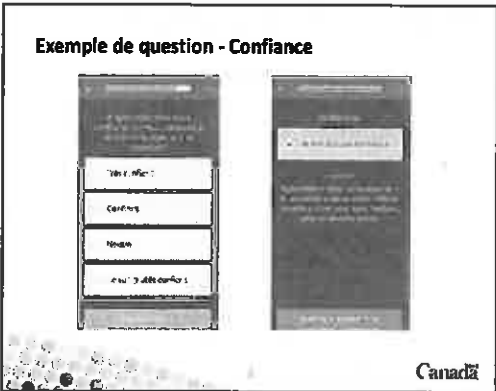
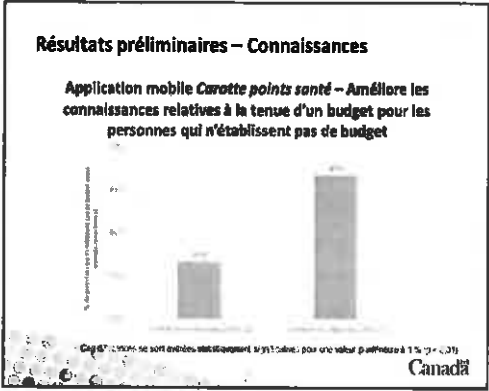



Exemple de question - Connaissances



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313
Closing – Date de clôture
Date : 24 avril 2017 **Time – Heure : 15h00 heure avancée de l’Est**



- Résumé et conséquences**
- Les interventions en littératie financière diffusées au moyen d’une application mobile ont permis d’améliorer les connaissances et la confiance des personnes qui n’établissent pas de budget à l’égard de la tenue d’un budget.
 - Ces interventions ont également permis aux personnes qui n’établissent pas de budget de commencer à en tenir un.
 - Le fait d’axer les messages et les ressources directement sur les consommateurs offre le potentiel de susciter un changement de comportement positif à l’échelle de la population, ce qui pourrait améliorer le bien-être financier de nombreux Canadiens.
- Canada



Request for Proposal No. – Demande de proposition no : 20170313

Closing – Date de clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure : 15h00 heure avancée de l'Est

Annexe A : Procédures d'évaluation et méthode de sélection

FACTEURS DE PONDÉRATION GLOBAUX

Le processus d'évaluation accorde une pondération de 70 % à la proposition technique et de 30 % à la proposition financière du soumissionnaire. Chaque proposition sera évaluée séparément. La note accordée pour la proposition globale combinera celle de la proposition technique et celle de la proposition financière.

Proposition technique	=	70 %
Proposition financière	=	30 %
Proposition globale	=	100 %

PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Toutes les propositions des soumissionnaires seront évaluées conformément au processus d'évaluation et de sélection décrit dans la présente section.

ÉVALUATION DES EXIGENCES OBLIGATOIRES

Les propositions seront évaluées en fonction des critères d'évaluation obligatoires exposés en détail au **tableau 1 – Critères obligatoires** de la présente annexe. On demande aux soumissionnaires de répondre à chacun de ces critères en donnant suffisamment de détails pour permettre à l'équipe chargée de l'évaluation d'en faire une analyse complète, comme il se doit. Il ne suffit pas de reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumissions. Les propositions qui ne répondent pas suffisamment aux exigences obligatoires seront exclues de la suite de l'évaluation. Seules les propositions qui respectent les critères obligatoires seront évaluées conformément aux critères cotés.



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

ÉVALUATION ET NOTATION DES CRITÈRES COTÉS PAR POINTS

Les propositions seront évaluées et cotées conformément aux critères d'évaluation énoncés au **Tableau 2 – Critères techniques cotés**. Ces critères doivent obligatoirement être traités suffisamment en profondeur dans la proposition pour décrire de façon exhaustive la réponse du soumissionnaire et pour permettre à l'équipe chargée de l'évaluation de noter les propositions. Il ne suffit pas de simplement reprendre les énoncés contenus dans la demande de soumissions.

Validation de la proposition (facultatif)

L'ACFC se réserve le droit d'inviter le soumissionnaire **ayant obtenu la note la plus élevée** après l'évaluation de la soumission technique et de la soumission financière à un **contrôle de la validation de la proposition**.

Le contrôle de la validation de la proposition permettra au soumissionnaire classé au premier rang (déterminé après l'évaluation de la soumission financière) de démontrer que la plateforme proposée répond aux exigences de fonctionnalité technique décrites dans l'énoncé des travaux. Le contrôle de validation sera effectué dans les bureaux de l'ACFC dans la région de la capitale nationale. Le soumissionnaire classé au premier rang assumera les coûts associés à sa participation au contrôle de validation de la proposition.

Après avoir été informé par l'autorité contractante, le soumissionnaire disposera d'un maximum de **sept (7) jours ouvrables** pour se préparer à la démonstration. Jusqu'à trois (3) représentants du soumissionnaire peuvent être présents pendant la démonstration de la validation de la proposition. Les représentants nommés dans la soumission pour la fourniture du soutien technique devraient être joignables par téléphone pour des conseils techniques et des clarifications pendant la démonstration de la validation de la proposition; toutefois, si ces personnes ne sont pas libres, l'ACFC n'est pas obligée de retarder le contrôle de validation de la proposition.

Dans le cadre du contrôle de validation de la proposition, le soumissionnaire accorde à l'ACFC une licence restreinte d'utilisation de l'application qu'il propose aux fins d'essai et d'évaluation.

L'ACFC consignera les résultats de la démonstration de la validation de la proposition. Si l'ACFC détermine que l'application proposée ne respecte pas une exigence obligatoire de l'appel d'offres, la soumission échouera la démonstration de la validation de la proposition et sera rejetée. À la suite de la démonstration de la validation de la proposition, l'ACFC pourra réduire la note accordée au soumissionnaire pour toute exigence cotée si cette démonstration ne valide pas la note attribuée au soumissionnaire en fonction de sa soumission écrite. La note du soumissionnaire ne sera pas augmentée à la suite d'une démonstration de la validation de la proposition.



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313	
Closing – Clôture	
Date : 24 avril 2017	Time – Heure: 15h00 heure avancée de l’Est

Si, durant la démonstration de la validation de la proposition, l’ACFC détermine que la solution proposée par le soumissionnaire ne répond pas à une caractéristique ou à une fonction indiquée dans les exigences obligatoires ou dans l’énoncé des travaux ou si, après réévaluation de la note technique, le soumissionnaire n’est plus classé au premier rang, le processus de validation de la proposition prendra fin. L’ACFC se réserve le droit de réaliser une démonstration de la validation de la proposition avec le soumissionnaire classé au deuxième rang (déterminé en fonction de la combinaison de note technique et du prix).

CALCUL DE LA NOTE SELON LES CRITÈRES COTÉS PAR POINT

$(\text{Résultat réel}) \div (\text{Résultat maximal possible}) \times (70)$ = Note du soumissionnaire	Note finale
	<i>Sur 70</i>

Exemple :

$(30 \div 35) \times 70 = 60$	Note technique finale
	60 (sur 70 points)

PROPOSITION FINANCIÈRE

La proposition financière doit inclure un prix ferme tout compris par réponse en dollars canadiens, excluant les taxes.

On entend par « réponse » un utilisateur qui a participé à une intervention et qui a répondu à toutes questions de cette intervention, ce qui a fourni à l’ACFC des données utiles aux fins de l’analyse statistique.

Tous les montants doivent être exprimés en dollars canadiens (\$ CAN). Les prix ne doivent pas être soumis comme des fourchettes de prix.

Tous les taux et prix fixes tout compris doivent inclure tous les coûts salariaux, les frais généraux et les profits pour la réalisation des travaux.

Les taux et les prix ci-dessous ne comprennent pas la taxe sur les produits et services (TPS) ni la taxe de vente harmonisée (TVH). Tous les montants de taxes seront ajoutés au moment de l’adjudication du contrat. Les taux et les prix doivent comprendre la livraison à destination, les droits de douane et les taxes d’accise, le cas échéant.



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

Les coûts ne doivent être indiqués dans aucune autre partie de la proposition, sauf dans la section concernant la proposition financière.

La note accordée à la proposition financière sera calculée (sur un maximum de 30 points) pour chaque soumission conforme sur le plan technique en fonction du prix moyen par réponse offert par le soumissionnaire pour la durée du contrat et de la façon décrite ci-dessous.

PRIX QUOTIDIEN FERME TOUT COMPRIS PAR ACHÈVEMENT						
	A	B	C	D	E	F
Nombre de réponses	Première année (de la date d'attribution du contrat au 31 mars 2018)	Deuxième année (du 1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019)	Troisième année (du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020)	Prix moyen par utilisateur ($\Sigma A - C$ + 3)	Première année facultative (du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)	Deuxième année facultative (du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022)
Moins de 25 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$
De 25 000 à 40 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$
De 40 001 à 55 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$
De 55 001 à 70 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$
De 70 001 à 85 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$
De 85 001 à 100 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313
Closing – Clôture
Date : 24 avril 2017 Time – Heure: 15h00 heure avancée de l’Est

De 100 001 à 125 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$
De 125 001 à 150 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Plus de 150 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRIX TOTAL MOYEN PAR RÉPONSE (ΣD)				\$		

Outre ce qui précède, les taux journaliers suivants pour chaque niveau de ressources devraient être indiqués. Ces taux ne feront pas partie de l'évaluation financière.

TAUX JOURNALIER FERME TOUT COMPRIS					
	Première année (de la date d'attribution du contrat au 31 mars 2018)	Deuxième année (du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019)	Troisième année (du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020)	Première année facultative (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)	Deuxième année facultative (du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022)
Ressource de niveau SUPÉRIEUR (10 ans et plus)	\$	\$	\$	\$	\$
Ressource de niveau INTERMÉDIAIRE (de 5 à 9 ans)	\$	\$	\$	\$	\$



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

Ressource de niveau DÉBUTANT (moins de 5 ans)	\$	\$	\$	\$	\$
---	----	----	----	----	----

Le soumissionnaire qui offrira le **prix total moyen par réponse conforme le plus bas** recevra 30 points. Toutes les autres soumissions conformes recevront une cote calculée au prorata du prix ferme conforme le plus bas, selon la formule ci-dessous :

$\frac{(\text{le prix total moyen par réponse conforme le plus bas})}{(\text{le prix total moyen par réponse offert par la soumissionnaire})} \times (30)$	= Note de la proposition financière (<i>maximum de 30 points</i>)
--	---

Exemple :

$8\,000 \$ \div 10\,000 \$ \times 30 = 24$	24 (sur 30)
--	-------------

ADJUDICATION DU CONTRAT

Les notes technique et financière seront regroupées et le soumissionnaire qui aura la cote globale la plus élevée se verra attribuer le contrat.

INSTRUCTIONS POUR LES SOUMISSIONNAIRES

Les éléments suivants **doivent** être fournis :

- Un tableau des critères d'évaluation obligatoires et un tableau des critères cotés, indiquant dans la colonne intitulée *N° de page de renvoi de la soumission* où se trouvent les renseignements dans la soumission présentée (3 exemplaires).
- Une proposition financière dans une enveloppe scellée distincte de la proposition technique.



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

Le soumissionnaire devra indiquer le nom des personnes qui souhaitent participer à la démonstration de la validation de la proposition, le cas échéant.

Les propositions qui ne satisfont pas à tous les critères d'évaluation obligatoires seront écartées du processus.

Le soumissionnaire ne doit pas fournir d'hyperliens vers son site Web en guise de renseignements ou de démonstration se rapportant au produit. L'ACFC ne tiendra compte que des renseignements formulés dans la proposition du soumissionnaire. Les propositions ne renfermant pas suffisamment de renseignements pour permettre à l'ACFC de déterminer si le produit proposé répond aux exigences obligatoires et, le cas échéant, obtient des points pour les critères cotés pourraient être réputées non conformes et, conséquemment, être écartées du processus d'adjudication du contrat.



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

Tableau 1 – Critères obligatoires

N°	Critères obligatoires	N° de page de renvoi dans la soumission
O1	<p>Le soumissionnaire DOIT offrir une plateforme d'application mobile existante et établie capable de répondre aux exigences de l'énoncé des travaux. <i>À noter qu'il n'est pas nécessaire que l'application se rapporte à la littérature financière, elle doit pouvoir permettre de produire des interventions, d'utiliser des récompenses et de recueillir des données conformément aux indications.</i></p> <p>L'appli DOIT avoir une base d'utilisateurs existante et établie d'au moins 25 000 Canadiens. À titre d'élément probant, le soumissionnaire devrait joindre un rapport d'utilisateurs datant au plus tôt du 31 décembre 2016. Le rapport d'utilisateurs devrait comprendre le profil des utilisateurs de l'application au moyen de toutes les variables démographiques saisies avec l'appli existante.</p> <p>L'appli DOIT avoir une version française et une version anglaise.</p>	
O2	<p>Le soumissionnaire DOIT entretenir des relations avec des fournisseurs de points de fidélisation, points utilisés dans l'application afin de motiver les utilisateurs.</p> <p>La conformité aux critères peut être établie de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• des saisies d'écran liées à l'application;• des documents étayant l'entente avec le fournisseur.	
O3	<p>Le soumissionnaire DOIT joindre une ébauche de plan de projet ou de mise en œuvre.</p> <p>Le plan de projet ou de mise en œuvre devrait comprendre, entre autres, ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• les activités de démarrage visant à préparer la première intervention de l'ACFC;• l'intégration des interventions ou questions fournies par l'ACFC dans l'application;• l'approche visant à attirer de nouveaux utilisateurs et la méthode permettant d'avoir un échantillon représentatif;	



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

N°	Critères obligatoires	N° de page de renvoi dans la soumission
	<ul style="list-style-type: none">• l'étape de cueillette des données;• l'analyse des données et la présentation des rapports à l'ACFC;• un cycle d'ajustement au besoin;• tout autre élément que le soumissionnaire juge avantageux pour l'ACFC.	
O4	Le soumissionnaire DOIT inclure un énoncé relatif à la protection des renseignements personnels, qui DOIT assurer la protection et la sécurité des renseignements recueillis durant l'utilisation de l'application proposée par le soumissionnaire.	
O5	<p>Le soumissionnaire DOIT fournir au moins un (1) résumé de projet où il a utilisé l'application mobile établie ou existante proposée, au cours des deux (2) dernières années, pour mener des recherches comportementales ou pour recueillir des renseignements tels que ceux décrits dans l'énoncé des travaux.</p> <p>Les renseignements suivants devraient être fournis pour chaque projet :</p> <ol style="list-style-type: none">1. le nom de l'organisation cliente;2. le représentant du client;3. une brève description de la portée des services fournis;4. le taux de réponse obtenu;5. la date de début et de fin des travaux. <p>L'ACFC se réserve le droit de communiquer avec le client uniquement pour valider l'information.</p>	



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

Tableau 2 – Critères techniques cotés

L'échelle de cotation suivante peut être utilisée au besoin, sauf dans le cas de critères pouvant recevoir des points pour des éléments en particulier.

Cotation	Description
Excellent 100 %	La réponse est complète en ceci qu'elle présente des détails exceptionnellement pertinents à l'appui du facteur d'évaluation.
Bien 85 %	La réponse est complète en ceci qu'elle aborde précisément certains détails pertinents à l'appui du facteur d'évaluation.
Satisfaisant 70 %	La réponse est complète en ceci qu'elle aborde précisément le facteur d'évaluation de manière assez détaillée, en fournissant des précisions à l'appui.
Faible 50 %	La réponse est incomplète en ceci qu'elle n'aborde pas certains éléments du facteur d'évaluation ou qu'elle le fait de manière imprécise ou incomplète.
Médiocre 25 %	La réponse est incomplète en ceci qu'elle ne fournit pas les renseignements pertinents pour tous les facteurs d'évaluation et n'aborde certains éléments que de façon théorique.
Non indiqué/insatisfaisant 0 %	Aucune réponse n'a été reçue pour ce facteur d'évaluation ou la réponse ne porte sur aucun élément du facteur d'évaluation.



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

N° de critère	Critères techniques cotés par points	Notation	N° de page de renvoi dans la soumission
C1	<p>Base d'utilisateurs mobilisés sur la plateforme</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer la taille de la base d'utilisateurs mobilisés par l'application en fournissant un rapport d'utilisateurs datant au plus tôt du 31 décembre 2016.</p>	<p>Jusqu'à trente-six (36) points selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">base de 25 001 à 50 000 utilisateurs (6 points)base de 50 001 à 75 000 utilisateurs (12 points)base de 75 001 à 100 000 utilisateurs (18 points)base de 100 001 à 125 000 utilisateurs (24 points)base de 125 001 à 150 000 utilisateurs (30 points)base de plus de 150 000 utilisateurs (36 points)	
C2	<p>Disponibilité de la plateforme</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer la disponibilité de l'application proposée par province et par caractéristique de la base d'utilisateurs, telle que les groupes d'âge et le sexe indiqué.</p>	<p>Jusqu'à vingt-cinq (25) points selon les critères suivants :</p> <p>Le soumissionnaire recevra un (1) point par province ou territoire <u>au-delà de 2</u> où il a au moins 50 utilisateurs, comme le démontre le rapport d'utilisateurs. Jusqu'à un maximum de 11 points.</p> <p>Le soumissionnaire recevra jusqu'à sept (7) points si sa base d'utilisateurs indique une répartition entre les sexes où la parité entre les sexes donne tous les points et d'autres répartitions (soit H-F ou F-H) donnent des points selon le barème suivant :</p> <p style="text-align: center;">répartition 50-50 des sexes = 7 points</p>	



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

N° de critère	Critères techniques cotés par points	Notation	N° de page de renvoi dans la soumission
		<p>répartition 45-55 des sexes = 5 points répartition 40-60 des sexes = 3 points répartition 35-65 des sexes = 2 points répartition 30-70 des sexes = 1 point répartition de moins de 30 % pour un sexe ou l'autre = 0 point</p> <p>Le soumissionnaire recevra jusqu'à 7 points si sa base d'utilisateurs indique la répartition par groupes d'âge où une proportion d'au moins 60 % des utilisateurs âgés entre 18 et 44 ans donnera 3 points et des proportions d'au moins 10 % des utilisateurs dans un des groupes d'âge suivants donneront 1 point :</p> <ul style="list-style-type: none">• moins de 18 ans• de 45 à 54 ans• de 55 à 64 ans <p>plus de 65 ans</p>	



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

N° de critère	Critères techniques cotés par points	Notation	N° de page de renvoi dans la soumission
C3	<p>Méthodes de mobilisation de la plateforme</p> <p>Le soumissionnaire devrait recommander des méthodes de mobilisation qui pourraient servir à répondre aux exigences actuelles de l'ACFC et décrire en quoi les méthodes recommandées seraient efficaces pour les besoins de l'ACFC.</p> <p>Le soumissionnaire devrait inclure des exemples indiquant la manière dont chaque méthode a été utilisée avec succès auparavant et joindre des indicateurs ou d'autres éléments montrant son efficacité.</p>	<p>Jusqu'à vingt (20) points selon les critères suivants :</p> <p>Le soumissionnaire recevra jusqu'à deux (2) points par méthode de mobilisation décrite jusqu'à concurrence de dix (10) méthodes.</p> <p>Deux (2) points seront accordés à chaque méthode de mobilisation dont le lien avec les besoins de l'ACFC est bien établi et dont l'applicabilité à l'ACFC est bien décrite, y compris le taux de réponse prévu (1 point), et qui a été utilisée avec succès dans au moins un (1) projet précédent, avec indicateurs de succès à l'appui (1 point).</p>	
C4	<p>Plan de protection des renseignements personnels et de gestion des données</p> <p>Le plan de protection des renseignements personnels et de gestion des données du soumissionnaire doit être rigoureux et complet et il doit garantir l'intégrité et la confidentialité des données.</p> <p>Le plan de gestion des données devrait indiquer, entre autres, la manière dont les données sont stockées (p. ex. dans des serveurs infonuagiques) et à quel endroit (p. ex. la ville, la province, l'état et le pays).</p>	<p>Le soumissionnaire recevra jusqu'à quatorze (14) points pour le degré d'achèvement de son plan et son utilité par rapport aux exigences de l'ACFC, selon le barème suivant :</p> <p>14 sur 14 = Le plan que propose le soumissionnaire est adapté aux exigences de l'ACFC, démontre précisément la sécurité du stockage des renseignements au Canada et du transfert à l'ACFC au besoin, indique sa conformité aux lois en matière de protection de la vie privée et est assorti d'un plan de protection de la vie privée.</p> <p>10 sur 14 = Le plan que propose le soumissionnaire est adapté aux exigences de l'ACFC, fait une démonstration raisonnable de la sécurité du stockage des renseignements</p>	



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l’Est

N° de critère	Critères techniques cotés par points	Notation	N° de page de renvoi dans la soumission
		<p>au Canada et du transfert à l’ACFC au besoin, décrit assez bien le degré d’applicabilité des lois en matière de protection de la vie privée et est assorti d’un plan de protection de la vie privée qui tient compte de la plupart des éléments exigés par la loi.</p> <p>7 sur 14 = Le plan que propose le soumissionnaire s’applique en général à des organisations semblables à l’ACFC, aborde dans une certaine mesure la sécurité du stockage des renseignements au Canada et du transfert au client, mentionne les lois en matière de protection de la vie privée et présente les grandes lignes d’un plan de protection de la vie privée.</p> <p>3 sur 14 = Le plan que propose le soumissionnaire ne se rapporte pas directement aux exigences de l’ACFC et il aborde peu la sécurité du stockage des renseignements au Canada et du transfert à l’ACFC au besoin, ainsi que les lois en matière de protection de la vie privée.</p> <p>0 sur 14 = Le plan que propose le soumissionnaire n’aborde aucun des facteurs de manière convenable.</p> <p>L’ACFC se réserve le droit d’accorder des points entre les points susmentionnés lorsque sont abordés des éléments dans différents niveaux du barème. À titre d’exemple, le soumissionnaire qui établit nettement et complètement la sécurité du stockage des données au Canada et du transfert à l’ACFC, mais dont le plan n’est pas précisément adapté aux</p>	



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

N° de critère	Critères techniques cotés par points	Notation	N° de page de renvoi dans la soumission
		<i>exigences de l'ACFC, peut recevoir moins de 14 points et plus de 10 points.</i>	
C5	<p>Résumé du projet</p> <p>Le résumé du projet présenté par le soumissionnaire correspond aux exigences de l'ACFC et il est pertinent à cet égard.</p>	<p>Jusqu'à quinze (15) points selon les critères suivants :</p> <p>le client du projet était :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une entité du gouvernement fédéral (5 points); ou • une entité d'un gouvernement provincial (3 points); ou • un gouvernement municipal (1 point). <p>L'application citée dans le projet a été utilisée avec succès pour réaliser plus de dix (10) interventions se rapportant à la modification de la connaissance, de la confiance et du comportement (10 points).</p>	
C6	<p>Ébauche du plan de mise en œuvre</p> <p>L'ébauche du plan de mise en œuvre sera évaluée en fonction de son degré d'achèvement et son utilité par rapport aux exigences de l'ACFC.</p>	<p>Jusqu'à quinze (15) points seront accordés pour l'ébauche du plan de mise en œuvre selon les facteurs suivants.</p> <p>Le plan de mise en œuvre proposé par le soumissionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aborde toutes les activités de démarrage après l'adjudication du contrat afin de préparer correctement et pleinement les premières 	



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

N° de critère	Critères techniques cotés par points	Notation	N° de page de renvoi dans la soumission
		<p>interventions ou la première campagne de l'ACFC (jusqu'à 4 points);</p> <ul style="list-style-type: none">• fournit une méthodologie complète et détaillée pour intégrer les interventions et les questions fournies par l'ACFC dans son application (jusqu'à 4 points);• présente une approche raisonnablement efficace pour attirer de nouveaux participants ou utilisateurs et assurer un échantillon représentatif et des données démontrant que la croissance de sa base d'utilisateurs est attribuable à son approche (jusqu'à 3 points);• présente une approche bien définie de la collecte des données dans le but d'obtenir rapidement des réponses auprès de l'échantillon requis ou un nombre de réponses d'un échantillon représentatif (jusqu'à 4 points).	
C7	<p>Exemple de rapport</p> <p>Le soumissionnaire devrait présenter un exemple de rapport fondé sur le scénario suivant.</p>	<p>L'ensemble de données que le soumissionnaire a fourni recevra jusqu'à vingt (20) points selon les critères suivants.</p> <ul style="list-style-type: none">• L'ensemble de données contient toutes les variables attendues et des identifiants uniques liés au scénario décrit (jusqu'à 6 points).	



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

N° de critère	Critères techniques cotés par points	Notation	N° de page de renvoi dans la soumission
	<p>Scénario</p> <p>Vous avez été chargé de mettre au point deux (2) interventions axées sur l'établissement d'un budget et de les offrir à un premier échantillon de 10 personnes. La première intervention servira à désigner les personnes qui n'ont pas de fonds d'urgence et la seconde intervention visera précisément les personnes qui n'ont pas de fonds de d'urgence et aura pour objectif d'améliorer leur connaissance en matière d'épargnes en vue d'une urgence. Veuillez établir un jeu de données fictif à l'aide des renseignements suivants.</p> <p><i>Intervention n° 1 :</i></p> <p>Q1 – Avez-vous actuellement un fonds d'urgence pour couvrir les dépenses imprévues?</p> <p>Oui, j'ai un fonds d'urgence depuis plus de 6 mois.</p> <p>Oui, j'ai un fonds d'urgence depuis moins de 6 mois.</p> <p>Non, mais j'ai l'intention de démarrer un fonds d'urgence dans les 30 prochains jours.</p> <p>Non, mais j'ai l'intention de démarrer un fonds d'urgence dans les six prochains mois.</p> <p>Non, mais dites-moi pourquoi je devrais le faire.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les données sont encodées en format quantitatif et présentées en format Excel ou SPSS (jusqu'à 4 points).• Le système de base de données contient les descriptions de la structure de données (p. ex. le type de variable, l'encodage des valeurs) présentées de manière accessible et compréhensible (jusqu'à 5 points).• Le système de base de données prend en charge des vues de données multiples (p. ex. la vue variable, les données brutes) (jusqu'à 5 points).	



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

N° de critère	Critères techniques cotés par points	Notation	N° de page de renvoi dans la soumission
	<p>Q2 – À quel point avez-vous confiance de pouvoir couvrir des dépenses imprévues de 500 \$?</p> <p>Très confiant</p> <p>Confiant</p> <p>Neutre</p> <p>Assez confiant</p> <p>Pas du tout confiant</p> <p><i>Caractéristiques des résultats de l'intervention n° 1</i></p> <p>Échantillon de 10 utilisateurs</p> <p>60 % des utilisateurs ont établi un budget</p> <p><i>Intervention n° 2 :</i></p> <p>Q1 – L'établissement d'un fonds d'urgence permet : (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)</p> <ul style="list-style-type: none"> • de faire face aux imprévus sans s'endetter; • d'éviter les emprunts à coûts élevés (prêt sur salaire, avance de fonds sur une carte de crédit, etc.); • d'exercer un contrôle sur ses finances; • d'avoir une tranquillité d'esprit. 		



Request for Proposal No. – Demande de proposition No.: 20170313

Closing – Clôture

Date : 24 avril 2017

Time – Heure: 15h00 heure avancée de l'Est

N° de critère	Critères techniques cotés par points	Notation	N° de page de renvoi dans la soumission
	Q2 – Les épargnes devraient être intégrées à votre budget, comme tous vos paiements réguliers. Vrai Faux		

Maximum de points pour les critères techniques cotés : 145 points